

LES ECHOS DE SAINT-MYON

Edition de Octobre 2012 – N°10

Mot du Maire

Madame, Monsieur,

Comme beaucoup d'entre vous l'ont constaté, la commune est en chantier, car nous sommes en train de refaire pour partie la rue des Varennes et pour partie le chemin du Bouillaroux. Dès que ce chantier sera terminé, de nouveau la rue de Loche sera occupée par des engins de l'entreprise Serange, afin d'enterrer la ligne moyenne Tension 20 000 Volts, et de poser des candélabres. Ce chantier devrait durer environ 3 à 4 mois, causant des désordres de circulation pour les riverains. Nous vous présentons à l'avance nos excuses.

Dès 2013, de nouveaux chantiers verront le jour dont le nouveau garage municipal dans l'ancienne grange de Mr Maurice PEYROL que la municipalité a acquise.

Vous aurez en fin d'année, le Bulletin Municipal qui vous donnera beaucoup d'autres informations sur tous les projets ambitieux de la commune.

PAB

Depuis les dernières informations parues dans le Bulletin Municipal en janvier 2012, le PAB (Plan d'Aménagement du Bourg), a continué à progresser. Plusieurs réunions de travail ont eu lieu en février 2012, juillet 2012 et septembre 2012 pour poursuivre les réflexions et commencer à préparer les fiches-actions, préparées par l'architecte, elles serviront de trame pour les aménagements dans la commune.

Pour répondre aux exigences de sécurité, d'accessibilité, de stationnement, l'accent a été mis sur la réorganisation de 4 lieux stratégiques les plus fréquentés : la restructuration de la mairie pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et le stationnement, l'espace autour de la salle des fêtes et de la mairie, l'aménagement du carrefour RD 223 et RD 985 vers l'auberge pour réduire la vitesse et diminuer la dangerosité, la redéfinition des abords de l'église pour sa mise en valeur, le remodelage de la « Place verte » de Parret et son aire de jeux pour sa remise en état et sa revalorisation.

D'autres actions viennent compléter et prolonger les actions ci-dessus en renforçant, en développant l'existant pour se réapproprier notre identité, notre paysage : rendre visibles et accessibles les bords de Morge, remettre en valeur les fontaines, etc...

Le travail n'est pas fini et doit encore être affiné et validé. D'autres réunions sont prévues.

Locaux Communaux

Le Conseil Municipal a décidé de déplacer le garage municipal pour le mettre rue Marcel Roudadou.

Cette décision s'explique pour 2 raisons :

- d'une part, la législation nous impose avant 2015, de rendre accessible les lieux publics aux personnes à mobilité réduite donc à installer notre salle des conseils et des mariages au rez-de-chaussée, à la place de l'atelier municipal.

- d'autre part nous souhaitons faire un ensemble cohérent en regroupant autour du hangar municipal, la grange de Mr Peyrol acquise pour 15 000 € et le hangar de Mr Pelletier, acheté en 2010.

Nous avons retenu le Cabinet NEUMANN Architectes pour étudier et nous rendre un rapport pour le nouveau garage municipal. L'estimation faite s'élèverait à environ 57 000€ HT et la commune pourrait prétendre, dans le cadre d'une subvention du Conseil Général FIC (Fonds d'Intervention Communal) de 35%.

Concernant la restructuration de l'ancien garage, il est trop tôt pour donner des chiffres et faire des projets, néanmoins, nous avons déjà évoqué le problème avec Madame DESCOEURS dans le cadre de notre futur PAB (Plan d'Aménagement du Bourg)

Le cheval de « Doudou »

Nous avons un artiste original dans notre commune : Edouard BUCHONNET. Ses réalisations à partir de fers à chevaux valaient au niveau du village, d'être mises en valeur. Aussi, suite à un don pour lequel la commune le remercie, avons-nous été partenaires pour qu'un cheval soit installé près du pont. L'ensemble a été mis sur un socle avec l'aide de conseillers et de l'employé municipal. Il sera un point d'attraction.



Reprise des activités

La saison 2012/2013 commence pour toutes les activités du village :

English club : tous les mercredis pour petits et grands, confirmés ou débutants

Salle du conseil Mairie de St Myon, inscriptions sur place

Country club Salle polyvalente St Myon

Lundi de 18h15 à 19h30

Mardi de 18h15 à 20h45

Club Loisirs ensemble tous les vendredis de 14h30 à 18h30, Jeux divers

Salle polyvalente St Myon

Tir à l'arc Ancienne salle polyvalente Davayat

Mercredi et samedi : Jeunes 8/10 ans : 14h30 / 15h30

A partir de 11ans compétiteurs : 15h30 / 18h

Mardi et vendredi : adultes : 18h à 21h

Gymnastique d'entretien pour adultes

Après un temps d'hésitation, le groupe a décidé de reprendre les cours à partir du mois d'octobre. Chacun peut y participer le mercredi de 18h à 19h à la Salle Polyvalente. La participation est de 20€ par trimestre. Inscriptions sur place.



En août, à Parret, une manifestation a eu lieu à la fin des moissons.

Mr Miraton a fait fonctionner son ancienne batteuse. A cette occasion, des collectionneurs ont présenté leurs vieux tracteurs SOMECA.

Le Comité des Fêtes a prêté main forte pour la buvette, préparation et service des plateaux-repas pour la fin de soirée.



Au Point Propre

Des utilisateurs ont pu s'étonner de la disparition du bac poubelle installé à cet endroit et dont le rôle était positif. En fait, situé sur un délaissé il était propriété et donc collecté par les services de l'Équipement. Pour un certain nombre de raisons, l'organisme a décidé de le supprimer. Il reste trop propice à des gens qui ne veulent pas aller jusqu'au centre de tri, nécessitant travail et transport pour l'employé municipal. Le lieu de passage facile devrait rester propre, à chacun de nous y aider.

De même, est rappelé le respect pour le voisinage des règles d'écobuage.

Le problème est également posé par les animaux errants dont les propriétaires sont responsables et dont on attend une réaction.

Infos diverses

Le ramassage des noix a eu lieu comme chaque année, fin septembre-début octobre.

Appel pour le Téléthon 2012 : Le Club Loisirs Ensemble souhaite réaliser des chaussons. Pour cela, il a besoin de LAINE. Si vous en avez et souhaitez faire un don, merci de les déposer soit à la mairie (mardi ou vendredi), soit à la salle polyvalente les vendredis après-midi. Merci à vous.

Erratum : le n° de téléphone du cabinet d'infirmiers est le suivant : 04 73 33 31 98

ETAT CIVIL

Naissances : Clément SUDRE, le 11 janvier 2012
Axel MARTINET, le 10 mai 2012
Elian SCHIMDT, le 11 mai 2012
Louis BUISSON, le 30 mai 2012
Sarah BALLESTER, le 17 juillet 2012

Mariages : le 7 juillet 2012 :
Fanny CHEVASSU et Mathieu JACQUART
Le 25 août 2012 :
Aurélié LEMOINE et Julien DURAND

Décès : Maurice GISSET, le 2 janvier 2012
Martial CHAUMET, le 19 janvier 2012
Gilles CHOSSIER, le 26 janvier 2012
Antoinette GARNAUD, le 26 février 2012
René LAURENT, le 20 juin 2012
Albert DESCHAMPS, le 9 juillet 2012
Michel CAILLE, le 16 septembre 2012